

Charte Développement Durable et Soutenable du G2ELab

Préambule

La réduction drastique de l'utilisation des énergies fossiles, la raréfaction des matières premières, les évolutions des coûts et de la disponibilité de l'énergie constituent des défis dont s'est emparé le G2ELab.

De pair avec ces travaux, progresse rapidement la prise de conscience d'un nécessaire changement de nos pratiques professionnelles pour intégrer les enjeux environnementaux et de soutenabilité dans nos activités de recherche, de support à la recherche et d'animation scientifique. Ce changement est aussi un enjeu motivation et de sens pour certains personnels, d'attractivité pour des étudiants et jeunes chercheurs, de crédibilité auprès de partenaires, et d'exemplarité vis-à-vis de la société.

La Direction du Laboratoire, signataire de cette charte, reconnaît la réalité et l'importance de la situation, et manifeste sa volonté de mettre en œuvre ce changement tout en garantissant le maintien de la qualité de la recherche menée au laboratoire.

Cette charte sera diffusée auprès du personnel du Laboratoire et mise à disposition de ses partenaires et interlocuteurs. La direction s'assure de l'application de la Charte et le Laboratoire prendra des mesures au travers d'un plan d'action traduit sous la forme d'un règlement spécifique, notamment sur les axes définis ci-dessous :

- la communication et la sensibilisation
- le bilan de l'empreinte environnementale plurielle selon les indications fournies par les tutelles.
- des objectifs atteignables mais ambitieux sur proposition du collectif DDRS et avec l'accord du Conseil du Laboratoire
- un ensemble de préconisations, recommandations et lorsque nécessaires de règles de bonne pratique pour atteindre les objectifs définis et validé par le Conseil de Laboratoire

La présente charte se concentre en premier lieu sur les aspects « Développement Durable et Soutenable » du Laboratoire. Cette charte sera révisée ultérieurement pour intégrer la Responsabilité Sociétale et la Qualité de Vie au Travail.

Actions de la direction du Laboratoire

La Direction fera le nécessaire pour:

- Mener en lien avec le collectif DDRS une **réflexion stratégique** de développement durable et soutenable **pour identifier ses propres enjeux, les partager et définir ses objectifs** dans le champ de ses compétences spécifiques.
- **Traduire cette réflexion dans sa politique**, définir ses projets, sa manière de rendre compte et impliquer le personnel en lien avec les différents partenaires institutionnels et interlocuteurs.
- **Elaborer un Règlement « Développement Durable et Soutenable » spécifique**, déclinant les principes de la charte en règles de fonctionnement, diffusé largement à l'interne, et intégrant les principes de gouvernance et de mise en œuvre préalablement définis.
- **Rendre compte régulièrement** et en lien avec le collectif DDRS **des conséquences environnementales de ses activités** auprès du Conseil de Laboratoire et des membres du Laboratoire.
- **Etablir un bilan** complet sur la trajectoire et les fruits portés par les actions mises en place tous les cinq ans lors de l'évaluation du Laboratoire.

Principe et Stratégie

Ces principes, **qui pourront aller au-delà des exigences légales**, se traduisent par une volonté de mettre en place une **gouvernance** adaptée à cette approche. Elle vise à concilier l'intérêt de la structure et celui de ses interlocuteurs, par un dialogue constructif autour d'un langage commun qui améliore l'acceptabilité des décisions, leur appropriation par chacun et facilite leur mise en œuvre.

Au-delà des missions de conception, d'animation et d'évaluation mises en œuvre dans le cadre du Développement Durable et Soutenable du Laboratoire, **les mesures visent un objectif de transformation participative**. A ce titre, les mesures proposées ne devront pas conduire à une dégradation de la qualité de la recherche menée au Laboratoire.

Cette charte est **portée par la Direction, développée et partagée avec l'ensemble des acteurs du laboratoire**. Elle pourra être déclinée dans les approches de qualité et d'amélioration continue. Elle est régulièrement présentée au Conseil de Laboratoire.

L'élaboration de la Stratégie et de sa mise en œuvre concrète, ainsi que la cohérence entre le management et les objectifs du Laboratoire en matière de Développement Durable et Soutenable, reposent sur **l'implication de chacun**. Cela se traduit notamment dans les **formations auprès des personnels, la mise en œuvre de procédures de gestion des projets adaptées, et la mise en place de processus de dialogue et de mobilisation**.

Le Laboratoire **participe aux processus d'échanges de bonnes pratiques**, notamment lors des rencontres avec les pairs dans des groupes de travail des tutelles et des collectifs dans le domaine.

Collectif DDRS

La Direction du Laboratoire **met en œuvre et soutient l'action du Collectif Développement Durable et Responsabilité Sociétale** (nommé ci-après « Collectif DDRS») en charge d'identifier et d'aider à définir des stratégies de prise en compte de ces enjeux dans les activités de recherche du laboratoire et à inciter à la réduction de l'empreinte environnementale pour toutes les activités du laboratoire. Ce collectif devra également adresser l'amélioration de la qualité de vie au travail et la prise en compte de la responsabilité sociétale. A ce titre, le travail et les préconisations du Collectif DDRS ne peuvent être prises en compte que sous la forme de propositions, de suggestions, le Conseil de Laboratoire et la Direction restant souverains qu'en à la définition de la trajectoire et des objectifs que le Laboratoire se fixe pour réduire son empreinte environnementale.

La Direction du Laboratoire **incite les membres du laboratoire à s'investir dans les actions Développement Durable et Responsabilité Sociétale**. En particulier les membres du laboratoire sont invités à s'impliquer dans diverses actions portées par le Collectif DDRS.

La Direction positionne les enjeux Développement Durable et Responsabilité Sociétale au cœur du processus informatif et décisionnel du Laboratoire en **invitant le référent DDRS au Conseil de Laboratoire et en l'intégrant dans les instances clés autant de fois que c'est nécessaire**.

Plan d'action et Règlement

La Direction du Laboratoire soutient et encourage fortement **la réalisation d'un Plan d'action** qui se traduit par un **Règlement Développement Durable et Soutenable** spécifique dont la mise à jour sera régulière, tous les deux ans. Largement présenté et discuté au sein du Laboratoire, le Règlement précise les modalités de mise en œuvre du Plan d'action pour réduire l'empreinte environnementale du laboratoire.

Document de travail du Collectif DDRS-QVT. Action 15 : Charte DDRS-QVT
Version 17/10/2023. Votée au Conseil de Laboratoire G2Elab du 21 Décembre 2023

Le **Plan d'action précise la trajectoire et les objectifs** que le Laboratoire se fixe pour réduire son empreinte environnementale et la prise en compte de ses enjeux dans ses activités de recherche. Le **Règlement précise la manière et les conditions** pour suivre la trajectoire, et la **manière dont est évalué le suivi** de la trajectoire.

Révision de la charte Développement Durable et Soutenable.

La présente charte a **vocation à être révisée**, chaque fois que nécessaire, pour tenir compte des avancées internes au Laboratoire mais également de l'évolution du cadrage au niveau des tutelles et de la réglementation.

La charte révisée doit être présentée pour validation au Conseil de Laboratoire. Ce dernier peut décider d'actions complémentaires à mettre en œuvre compte-tenu du contexte interne au Laboratoire.